

CONSEIL MUNICIPAL

28 FEVRIER 2014

Le vingt-huit Février deux mil quatorze, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Riant Bernard, Maire,
Gautier Richard, Pierron Véronique, Adjoints,
Girardot Pascal, Nain Joël, Poulin Maurice, Beaulieu François, Durand Nadine, Capolungo Jean-François, Meline Catherine, Moine Dany, Bachelierie Eric, Magnier Frédéric, Jourlin Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON



1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 30 JANVIER 2014

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. Mme AUGÉ Laurent

Propriété cadastrée AB 341 - 471 sise 7 Route Nationale

↳ Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents et représentés, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

3 - COMPTES RENDUS COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Rythmes scolaires : La Commission Enfance se réunira la 2^e semaine de Mars pour valider le projet qui sera proposé aux Associations dans un 1^{er} temps, aux différentes institutions et parents ensuite.

Les exigences de la loi Grenelle 2 nous oblige à une inspection obligatoire de la qualité de l'air des établissements recevant des enfants âgés de moins de 6 ans. L'école maternelle et l'accueil de loisirs sont concernés. Véronique PIERRON a pris contact avec divers organismes pour obtenir une offre technique et commerciale.

Commission Environnement

Rapporteur : Joël NAIN

La commission environnement et les membres du conseil municipal se sont réunis le lundi 24 février à 18 h 30 à la mairie :

Présents : Bernard Riant, Richard GAUTIER, Véronique PIERRON, Nadine DURAND, Catherine MELINE, Maurice POULIN, Joël NAIN

Absents excusés : Jean François CAPOLUNGO, Dany MOINE, Eric BACHELLERIE, Frédéric MAGNIER

Absents : François BEAULIEU, Pascal GIRARDOT, Jean Luc JOURLIN

- Elagage des arbres dans le village : 8 sites place de la mairie, au bord du ru, rue de l'abreuvoir, en limite de la propriété de Mr NOËL, ruelle Naudin, cimetière, les brivaux, rue neuve et chemin de pesteau.

2 devis à l'étude : l'entreprise RAPIN pour un montant de 5 676.00 euros TTC et ABC VERT pour un montant de 7 881.60 euros TTC.

L'entreprise RAPIN a été retenue pour la réalisation de ces travaux qui seront effectués en 2 tranches : courant Mars et fin 2014.

Réunion du mardi 5 février à 8 h 30 à la mairie

Forêt communale :

Présents : Arnaud KOWALCZYK de l'ONF (office national des forêts) Joël NAIN (conseiller municipal) Régis DEPEIGE (président de la Société de chasse de Vallan)

Absent excusé : Bernard Riant, Maire

Arnaud KOWALCZYK nous donnera prochainement la date de son intervention pour les travaux budgétés en 2013.

Régis DEPEIGE demande, au nom de la Société de chasse, l'autorisation d'effectuer des travaux dans la forêt communale :

- Entretien du chemin des randonneurs,
- Installer des barrières en bois pour interdire l'accès des voitures dans la forêt.

Le conseil municipal donne son accord sur le principe mais demande à ce que l'accès formalisé par la pose d'une barrière soit validé par les pompiers.

Joël NAIN devra également s'assurer que la réglementation, si réglementation il y a, soit respectée en tous points.

En 2013, les chasseurs ont mis en place des bandes « coupe feu » de 6 m de large sur le domaine sur une longueur située entre 300 et 400 m et ont défriché sur le massif des édiguères.

STOP PUB : Les administrés qui sont envahis par les prospectus peuvent se procurer en mairie le macaron « STOP PUB » fourni par la communauté. Ce simple geste peut certainement éviter que ces publicités soient laissées sur la voie publique !

Commission Animation

Rapporteur : Richard GAUTIER

Vide grenier : le 13 Avril 2014

Le bureau a été renouvelé dans son intégralité.

Présidente : Véronique PIERRON

Vice président : Dany MOINE

Trésorier : Frédéric MAGNIER

Secrétaire : Nadine DURAND

Commission Voirie- Assainissement*Rapporteur : Bernard RIANI*

La réception définitive de la STEP a été effectuée.
Le délai de garantie court encore pendant une année.

4 - STEP - ECHANGE TERRAINS POUR CLOTURE

Afin de protéger la clôture de la STEP le long du chemin de Billy il s'avère nécessaire d'élargir le chemin à cet endroit.

Il a été décidé un échange. Monsieur NAUDIN Jacques cède la parcelle ZM 232 d'une surface de 55m² et issue de la parcelle ZM 92. En échange la commune lui cède la parcelle A675 d'une surface de 40m².

La division de la parcelle ZM 92 a été effectuée par GEOMEXPERT.

Cet échange sera officialisé par un acte administratif rédigé par la commune signé par les 2 parties et envoyé au centre des finances publiques.

Les frais seront à la charge de la commune.

➤ **Accord à l'unanimité des présents.**

5 - MODIFICATION DELIBERATION 2013/57

Le 19 décembre 2013, le conseil avait délibéré afin de verser une prime à 2 agents embauchés sous contrat de droit privé.

La Préfecture demande le retrait de cette délibération car les agents recrutés sur des contrats de droit privé ne peuvent prétendre à des primes relevant du régime de la fonction publique territoriale.

Le maire propose donc le retrait de cette délibération et de remplacer l'iat par la prime d'intéressement à la performance pour ces agents.

➤ **Accord à l'unanimité des présents.**

6- LOGICIEL CIMETIERE

Devis JVS : 2 024€ TTC

Devis EUROSYL : 6 646.20 €TTC et 270 € TTC maintenance annuelle

Devis SEDI : 484.38€ TTC maintenance annuelle : 143.52 formation pour 3 personnes : 575.00 euros

Le Maire expose la situation de la gestion du cimetière. Les plans sont très anciens, la gestion temporelle des concessions s'est faite sur une très longue période, de manière disparate et en fonction de la succession des maires et secrétaires de mairie.

Actuellement, on ne peut gérer efficacement les reprises de concessions. On ne connaît pas l'identité des occupants des concessions. Le plan n'est pas fiable.

Les devis SEDI et JVS ne proposent pas une solution complète qui est, par contre, assurée en totalité par la Ste EUROSYL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

➤ Retient le devis de Ste EUROSYL, pour un montant de 6.646,20 € TTC, avec une maintenance annuelle de 270 € TTC

7- CLSHCréation poste CLSH Hiver 2014

1 poste d'adjoint animation 2^{ème} classe, 1er échelon

La création de ce poste est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Création postes CLSH printemps 2014

2 postes d'adjoint animation 2^{ème} classe

La création de ces postes est adoptée à l'unanimité des membres présents.

8- COMMUNICATIONS

Le tableau pour les permanences des élections sera communiqué à chacun dans les meilleurs délais.

Richard GAUTIER rappelle la baisse de la DGF d'environ 5 à 7 % et précise que la baisse de population sera « double peine »

Bernard RIAANT, pour clôturer ce dernier conseil municipal du mandat, remercie chacun des membres pour le travail fourni au cours de ces 6 années, pour avoir œuvré avec l'esprit d'équipe et intelligence pour le bien de la Commune.

La séance est levée à 20 H 15

Fait et délibéré, 28 Février deux mil quatorze.



Le Maire
Bernard RIAANT

Richard GAUTIER

Véronique PIERRON

Pascal GIRARDOT

Joël NAIN

Jean-Luc JOURLIN

Eric BACHELLERIE

Maurice POULIN

François BEAULIEU

Nadine DURAND

Jean-François CAPOLUNGO

Catherine MELINE

Frédéric MAGNIER

Dany MOINE